



Saint Nazaire-en-Royans

# Votre magazine

Printemps 2022



## LE BILLET DU MAIRE

Chères nazairoises, Chers nazairois,

Le « Mot du Maire » évolue en « Billet du Maire » laissant supposer un « Billet d'Humeur ». En effet, certains sujets font controverse au sein même de l'équipe municipale. Ce changement d'appellation permet de rappeler que les propos développés ici sont sujets à polémique et n'engagent que le Maire. L'équipe municipale est, comme vous le savez déjà, « sans étiquette », ce qui a récemment provoqué des dissensions concernant la possibilité d'attribuer un parrainage républicain pour l'élection présidentielle... ayant abouties au final à une abstention !

Aujourd'hui, je souhaite attirer votre attention sur le **contrat moral et social** qui lie entre eux les citoyens par leur contribution notamment, pour la prestation de service communal. **Notre commune gère elle-même l'adduction d'eau potable et la collecte des effluents.**

En chiffres, l'eau et l'assainissement pour l'année 2021, c'est 900 factures émises et 134 000€ de collectes attendues. Ces « recettes » permettent de payer au Syndicat des Eaux de Tamé l'eau potable consommée et au SMABLA le traitement des effluents. Spontanément 82% des usagers s'acquittent honnêtement de leurs factures dans les délais, c'est-à-dire qu'ils paient la prestation de service fournie par la commune, geste citoyen et solidaire qui les honore. Et je les en remercie.

**Toutefois, 18% des usagers ne paient pas leurs factures dans les délais accordés.** Pour 2021, cela représente 159 factures et un montant de 26 000€. Pire encore, le cumul de factures non recouvrées encore actives depuis 2016 atteint 40 000€ : autant d'argent qui fait défaut lorsqu'il y a besoin d'investir pour moderniser et mettre aux normes nos réseaux d'eau et d'assainissement.

Parmi ces usagers, certaines ont de réelles difficultés financières mais s'acquittent de leurs factures par un paiement échelonné, certains prennent des engagements qu'ils n'honorent pas, certains font le choix d'une location au-dessus de leur budget et n'arrivent pas à payer toutes leurs factures (ce qui ne les empêche pas de remplir l'eau de la piscine avec de l'eau communale), certains trouveront le temps et l'argent d'aller boire des canons au bar mais ni l'un ni l'autre pour payer leurs factures, certains encore viennent sur la commune en sachant qu'ils partiront en laissant une ardoise... et feront de même sur la commune suivante, certains autres enfin organisent même leur insolvabilité : c'est rarissime mais la commune a déjà eu le cas plusieurs fois !

Récemment, avec le changement de Trésorerie, les échéanciers qui étaient en cours ont été annulés. Les usagers n'ayant toujours pas payé en mars malgré les relances de la Trésorerie, recevront un courrier expliquant la démarche afin de mettre en place un paiement échelonné.

Même si je ne suis sans aucune illusion pour certains usagers, **j'appelle à un sursaut de civilité de la part des usagers désorganisés dans leur gestion financière afin de participer à l'effort nécessaire à la vie en collectivité.** En parallèle, la municipalité travaille à la mise en place du prélèvement automatique, sur la base du volontariat évidemment, pour mensualiser le montant de la facture qui est annuelle et qui peut être difficile à honorer en une fois.

Le service communal est rendu avec brio, au meilleur coût pour les usagers que nous sommes. Vous pouvez plébisciter cette compétence en étant solidaire des efforts de la commune. A défaut, ce service peut être rendu par une société privée qui ne manquera pas d'ajouter une part de profit sur nos factures ... Ne serait-ce pas là un choix qui lui aussi alimenterait la controverse ?

Rémi Saudax

### Les travaux d'élagage sécuritaire et sanitaire des arbres sont quasiment finis.

Le nettoyage du parc sera finalisé courant avril. Il reste le tour du château Laurent et la maison du gardien à sécuriser avant de permettre l'accès au public.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée fin avril / début mai pour faire découvrir le lieu à toutes et tous et pour des raisons d'organisation, un tractage à part sera réalisé à ce moment pour définir la date exacte de l'évènement.



Le bois issu de l'élagage sera mis à disposition des habitants intéressés pour bois de chauffage. Pour être éligible, il faut être du village et à jour du contrat social passé avec la Commune (être à jour de ses factures). Le bois à récupérer a été débité en morceaux d'environ 1 mètre et il faut donc être équipé d'un utilitaire ou d'une remorque pour l'enlèvement.

Pour des raisons de sécurité, la découpe ne sera pas autorisée sur place. Inscription sur liste en appelant le standard de la mairie. Le volume de bois alloué par personne sera fonction du nombre de demandeurs. La date et l'horaire de récupération seront fixés courant avril avec les intéressés.



## SNAT

### Nous vous consultons



Dans la perspective de développer l'activité économique et touristique de « la plage », la SNAT, opérateur historique exploitant le bateau à roue et le jardin des fontaines pétrifiantes, souhaite réhabiliter en profondeur le bâtiment municipal d'accueil de la grotte de Thais. Actuellement un bail commercial « d'exploitation en l'état » court jusqu'au 31 mars 2032.

Ce bâtiment ne correspond plus du tout aux besoins actuels de la SNAT : manque d'espaces techniques (salles du personnel, vestiaires, atelier, bureau, réserves...), activité touristique essentiellement estivale nécessitant de favoriser les espaces extérieurs avec des parvis et des terrasses notamment pour recevoir des classes avec des espaces pédagogiques, rendre visible l'entrée de la Grotte de Thais en donnant un caractère plus minéral (roche calcaire, falaise) à ce lieu emblématique du village et réaffirmer la présence de la résurgence.

En bref, requalifier l'entrée de la grotte en « vitrine touristique » de la SNAT qui est actuellement totalement cachée par le bâtiment construit dans les années 2000...

A ce sujet, notre municipalité souhaite consulter les habitants pour la gestion de ce projet au travers du questionnaire joint au bulletin municipal.



## Le stade multisport

### Le stade multisport va enfin sortir de terre !

Le 26 avril, passage chez le notaire pour l'achat de la parcelle C77 en zone NL, nécessaire à une bonne implantation de cette structure. Mi-mai, terrassement par l'entreprise SARL VESCOVI JB TP.

Une partie du décaissement devrait, à la demande de certains habitants motivés pour leurs enfants, servir à la réalisation d'un parcours de BMX... L'implantation du stade par la société HUSSON devrait commencer courant juin.



## Modification des points de collectes des ordures ménagères :

Nous vous informons que la mairie de Saint Nazaire en Royans et la Communauté de Commune du Royans/Vercors ont décidé (suite aux risques subis par les techniciens lors de la collecte des ordures ménagères sur la RD 532) de supprimer les points de collectes suivants : les poubelles derrières Pizzas Dom, les poubelles derrières le bar Ovale, et celle à côté du Panorama. Ces points de ramassage avaient été identifiés comme problématiques lors de la dernière réunion publique. A partir du 15 avril , les habitants concernés devront déposer leurs poubelles aux emplacements collectifs déjà existants c'est-à-dire près de la salle des fêtes ou au centre du village.

Merci pour l'engagement des habitants concernés par le tri de leurs déchets pour réduire leur impact sur l'environnement.



## Le tri

### La foire aux questions : extrait du site internet du SYTRAD

Finies les hésitations et erreurs en matière de tri, une seule et même consigne s'applique : 100 % des papiers et des emballages se trient ! Tous les emballages en plastique et métalliques, même les plus petits, se trient. Inutile de les laver. Ne les imbriquez pas les uns dans les autres. Vous pouvez toutefois les compacter quelque peu.

#### Est ce que je peux imbriquer les emballages les uns dans les autres ?

Non, il ne faut pas imbriquer les emballages. Chaque matière est recyclée séparément dans des usines dédiées : papier, carton, métal, plastique. A l'arrivée au centre de tri des collectes sélectives de Portes-lès-Valence, les emballages sont orientés par des machines selon leur composition sur différents tapis afin d'être envoyés vers leur filière de recyclage. Lorsque des déchets sont imbriqués les machines ne parviennent pas à détecter leur composition. Ces emballages imbriqués sont donc envoyés en refus et ne sont pas recyclés .

#### Pourquoi le coût des ordures ménagères ne baissent-ils pas alors que nous trions ?

Trier ses déchets revient moins cher que les mettre dans la poubelle grise, c'est une certitude. Malgré cette réalité, le coût global des déchets ne diminue pas d'une part parce que la fiscalité augmente, mais aussi parce que la quantité globale des déchets ne diminue pas. Le seul déchet qui ne coûte vraiment rien, c'est celui qu'on ne produit pas.

N'hésitez pas à aller sur le site du SYTRAD pour trouver une réponse à vos questions ainsi que le mail de la mairie : [environnement@mairie-st-nazaire-en-royans.fr](mailto:environnement@mairie-st-nazaire-en-royans.fr)



## Le compostage

### Le compostage collectif et individuel

Savez-vous que nos déchets organiques de cuisine représentent à eux seuls plus d'un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères et que chacun d'entre nous apporte, chaque année, près de 40 kg de déchets verts en déchetteries ? Grâce à la pratique du compostage, la collecte d'une partie de ces déchets pourrait être évitée et l'environnement ainsi protégé.

A savoir qu'à partir de janvier 2024, nous aurons une obligation de tri de nos déchets organiques

#### Que peut-on composter dans un compostage individuel ?

Les déchets de cuisine, les déchets de jardin, les déchets de maison: mouchoirs en papier par exemple. Le SYTRAD propose un composteur fait en matériaux recyclables pour 30 euros.

#### En quoi consiste le compostage collectif ?

Un site de compostage collectif permet de collecter les déchets organiques d'environ 30 foyers.

Il est composé d'au moins 3 bacs : un bac de broyat (déchets verts), un bac d'apport (1/3 déchets ménagers pour 2/3 de déchets verts) et un bac de maturation.

Sur Saint Nazaire, le 1er site choisi est sur le quartier des Condamines. Il sera inauguré le 18 mai 2022. Le suivi d'un site compostage collectif sera réalisé par des référents de site (2 personnes de la commune ont été formées). D'autres formations sont proposées par la CCRV : guide composteur pour le mois de juin (si vous êtes intéressé, rapprochez vous de la mairie, formation offerte par la CCRV.



## Qui veut redynamiser le culte au village ?

Vos souhaits ? Vos attentes ?

Parlons en ensemble le VENDREDI 6 MAI 18h30 dans la salle des FLEURS BLEUES



## Atlas de Biodiversité

### Mise en place de l'Atlas de la Biodiversité

Un groupe de travail composé d'habitants de St Nazaire et des villages voisins, d'élus et de membres de l'association Bleepy s'est rassemblé jeudi 24 mars afin de proposer des manifestations autour de l'Atlas de biodiversité.

Maxime Cartier-Millon le service civique employé par le PNRV pour cette mission a animé cette réunion pour partager nos idées sur les Chiroptères, les insectes pollinisateurs, les arbres remarquables et les zones humides.



L'idée principale qui s'est dégagée est de profiter de la Fête de la Nature du 18 au 22 mai pour faire participer le village aux recensements des insectes pollinisateurs avec l'aide de l'association Bleepy sur le parc Jourdan et dans le parc du Château Laurent bientôt ouvert au public.

Le programme exact de cette manifestation sera détaillé sur le site internet de St Nazaire. Tous les habitants intéressés peuvent se manifester en mairie pour intégrer le groupe de travail.



## Location dans le village

### Meublé de tourisme, gîte, chambre d'hôte

Vous lancez votre activité, vous mettez en location votre résidence secondaire pour une clientèle de passage à son usage exclusif ou sur de courtes périodes.

Vous avez des obligations, notamment de vous déclarer en Mairie.

Le Code du tourisme - Article L324-1-1 - Modifié par LOI n°2016-1321 du 7 octobre 2016 - art. 51 précise que : Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

La première étape obligatoire pour le futur hébergeur est donc la déclaration en Mairie via le formulaire Cerfa n°14004\*04 pour les meublés de tourisme et n°13566\*03 pour les chambres d'hôtes.

Ne pas respecter cette obligation est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2043>



## Cours de rugby

### Le rugby s'invite à Saint-Nazaire



Le Sporting Club Royannais de Saint Jean en Royans à programmé une initiation au rugby pour l'école primaire de Saint Nazaire en Royans CP, CE1, CE2 et CM1-CM2.

Les cours sont animés par les éducateurs diplômés Alex PETIT COLAS et Victor LHOPIEAU de l'école de rugby. 6 séances sont au programme.

Un tournoi interclasse clôturera cette initiation.



## Les animations de la bibliothèque

Samedi 7 février matin la bibliothèque de St Nazaire proposait aux enfants un atelier de maroquinerie et de réalisation de bijoux.

Nina Bosc auto entrepreneur de « Mes clics et mes sacs » est venue bénévolement animer cette activité qui a remporté un certain succès. De nombreux enfants ont participé à cette animation très heureux de repartir avec leurs petits bijoux ou pièces de maroquinerie qu'ils ont réalisés.



Samedi 26 février la bibliothèque de St Nazaire en Royans a pris en main l'organisation du carnaval des enfants. De 10 h à 11 h un atelier masque et maracas a été organisé dans la bibliothèque, de nombreux enfants y ont participé. Les enfants avaient apporté soit une petite bouteille de lait ou d'eau ou un pot de yaourt vide pour réaliser des maracas. Une fois les maracas et les masques réalisés les enfants ont défilé dans les rues du village accompagnés de leurs parents. Les enfants étaient ravis de cette animation.



## Nuit étoilée

### Coupage de l'éclairage public

Afin de réduire la pollution lumineuse et d'uniformiser cette pratique déjà mise en place par les villages voisins, l'éclairage public sera coupé de 23h à 5h30 sur la totalité de la Commune à partir du 13 avril. En fonction des remarques ou constatations faites, des modifications de zonage pourront être apportées à l'issue d'une période d'observation de 1 an.



## Les BonBONS du Vercors®

### Confiserie à la plage

Dans la perspective de développer l'activité économique et touristique de « la plage », la municipalité donne sa chance à Pierric Duflos, Président de la société Ère Éthique SASU, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, exploitante de la marque « BonBONS du Vercors® » et destinée à devenir une SCOOP.



Un bail commercial est d'ores et déjà signé pour démarrage au 1er avril et l'ouverture d'un atelier de confiserie artisanale aura lieu d'ici le mois de juin environ après des

travaux d'aménagement nécessaires au démarrage de cette activité. L'atelier de confiserie « BonBONS du Vercors® » prend lieu et place en remplacement de « Le Hublot, Espace de Co-working ».

Le site Internet : <https://echoppe.bonbonsduvercors.fr/>



## Le grand mystère

### Le Grand Mystère fait salle comble.

Vendredi 14 janvier le spectacle Le Grand Mystère a remporté un franc succès. Les gradins de la salle des fêtes étaient remplis jusqu'à la dernière place. L'après-midi les élèves de 2 classes de l'école avaient profité d'une représentation pour eux. Les organisateurs de « ACCR » ne cachaient pas leur satisfaction. Tel un conte philosophique Le Grand Mystère nous entraîne dans un voyage merveilleux, où les données scientifiques se mêlent à une approche poétique et sensible, pour jouer avec les questions essentielles de l'humanité.

Petits et grands ont pu s'y reconnaître et débattre de problématiques actuelles bien présentes dans notre quotidien : écologie, capitalisme, féminisme et autres.

La magie des symboles nous offre du recul et différents niveaux de lecture pour s'autoriser à parler de sujets graves, urgents et complexes.



### Animations prévues sur le printemps et été :

#### Boules Nazairoises :

- ▶ Jeudi 26 mai : Challenge des commerçants
- ▶ Samedi 18 juin : Fédéral 3ème division
- ▶ Vendredi 29 juillet : Challenge José Pereira
- ▶ Vendredi 19 août : Challenge Emile Carniel

#### Animations autres associations :

- ▶ Jeudi 14 avril 20 h : Réunion groupe de travail sur Atlas de la Biodiversité
- ▶ Jeudi 28 au Dimanche 30 Avril : Trail organisé par l'association Star Trekk'ESCP
- ▶ Du Mercredi 18 au Samedi 21 mai : Fête de la Nature
- ▶ Mercredi 18 mai vers 17 h : Inauguration composteur collectif avec la CCRV
- ▶ Samedi 21 mai : Pique-Nique tiré du panier dans le parc du château Laurent, concours dessin sur la nature, visite de Beeppy au parc Jourdan
- ▶ Dimanche 22 Mai : Randonnées cyclo touristiques et pédestres organisées par l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance Comité Romans/Bourg de Péage Royans/Vercors.
- ▶ Samedi 18 Juin : Fête du son organisé par Le collectif du Grand Larsen et la CCRV
- ▶ Dimanche 24 Juillet : Cérémonie "WESERMUNDE" organisé par les communes de Beauvoir en Royans et Saint Nazaire en Royans.



## Les fleurs bleues

### Le club des Fleurs Bleues a repris ses activités le lundi 31 janvier.

Le covid avait été la cause de l'arrêt de toute animation et rassemblement. Lundi 7 février une crêpe party était organisée pour la chandeleur. Après les traditionnelles parties de cartes les adhérents se sont retrouvés pour partager avec plaisir ce bon moment de convivialité autour des crêpes. L'AG de l'association a eu lieu le 14 mars.



Durant l'année à venir, un grand nombre d'activités sont proposées : le 2 mai le repas cabri ; le 9 mai concours de coinche et de boules avec le club de St Laurent ; le 17 juin voyage avec croisière sur le canal de Savière en Savoie ; du 3 au 9 octobre les 70 ans de la semaine bleue ; le 19 décembre le repas de Noël. Bien sûr le club ouvre ses portes les lundis après-midi pour des rencontres et parties de cartes et les jeudis après-midi une petite randonnée est également proposée.

Des cours de gym ont lieu à la salle des fêtes le mercredi soir et le jeudi matin. Martine Damperon coordonnera la gym à partir de la rentrée de septembre. Le club propose également la possibilité de jouer à la pétanque sur le terrain de boules derrière le club.

Le bureau a été réélu à l'unanimité et se compose de Mme Marie-Christine Martin, Présidente ; M Claude Antelme vice-président ; Mme Bernadette Dherbey, trésorière ; Maryvonne Friol, trésorière adjointe ; Mme Marie-France Coing-Maillet, secrétaire ; M Jacky Rome, secrétaire adjoint. Le nombre d'adhérents du club aujourd'hui est de 49 adhérents. L'assemblée s'est clôturée autour d'un petit goûter accompagné du verre de l'amitié.

Pour en savoir plus et s'inscrire au club : Marie-France au 06 86 88 36 28.



## La traverse du centre bourg

Les travaux d'aménagement de la Traverse du Centre Bourg reprennent, le bureau d'études BEAUR a été mandaté en mars pour finaliser cette opération.

Le temps de caler les vérifications préalables sur les réseaux existants et de lancer les appels d'offre pour les marchés publics, le démarrage aura lieu au mieux après la saison estivale 2022. Un emprunt d'un montant de 200 000€ sera contracté cette année pour abonder la part en fonds propre de la commune. L'envolée des prix de l'énergie et des matériaux pourrait compliquer cette réalisation.

## L'assainissement du village

Le schéma directeur pour l'assainissement sur notre Commune était en sommeil depuis 2015. L'ensemble des travaux d'assainissement restant à faire est estimé à au moins 600 000€.

Contactés par la mairie, l'Agence de l'Eau et le Département de la Drôme nous ont confirmé l'éligibilité aux subventions de ces travaux. Le bureau d'études Alp'études à l'origine du schéma directeur vient d'être missionné pour le mettre à jour et planifier 3 tranches de travaux sur 3 années (2022 / 2023 / 2024) pour un montant d'environ 100 000€ chacune.

Ces 3 premières tranches permettront de finir la mise aux normes en réseau séparatif au niveau du centre du vieux village. Un emprunt d'un montant de 77 000€ sera contracté cette année pour abonder la part en fonds propres de la commune.

L'envolée des prix de l'énergie et des matériaux pourrait compliquer cette réalisation.

## Fiabilisation enfouissement SDED

Les travaux de fiabilisation et d'enfouissement conduits par le SDED seront réalisés cette année. Ils concerneront la traverse du pont du Rif Rouge et une partie du Centre Bourg. Il s'agit d'une intervention technique ayant pour but premier une amélioration du réseau électrique et une finalité esthétique.



# Le Royans Express

## Le transport partagé du Royans

Le Royans Express est un transport partagé mis en place par le collectif Part'âge, soutenu par le collectif Bouge Tranquille et géré par le Centre Social La Paz.

Pour tout renseignement ou pour toute réservation, n'hésitez pas à contacter le Centre Social du Lundi au vendredi de 9h à 11h

Téléphone 04.75.47.76.55 ou faire une demande par mail [royans.express@gmail.com](mailto:royans.express@gmail.com)

**04 75 47 76 55**  
Centre Social La Paz  
rue des Ecoles  
26190 St Jean en Royans  
[royans.express@gmail.com](mailto:royans.express@gmail.com)

LE TRANSPORT PARTAGE propose 3 boucles différentes, effectuées chacune 1 fois par semaine avec l'aller-retour dans la même ½ journée.

-La Boucle Echevis : Echevis - St Eulalie - St Laurent - St Jean

-La Boucle Bouvante : Léoncel - Le Chaffal (ou Bouvante-le-Haut) - Bouvante-le-Bas - St Martin le Colonel - Oriol - St Jean

-La Boucle de St Nazaire : St Nazaire - la Motte Fanjas - St Thomas - Rochechinard - St Jean

Déplacement sur demande pour certaines communes et certains arrêts : réservation au centre social au plus tard la veille du trajet avant midi.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE avec une réservation 48 heures à l'avance.

La participation aux frais est de 2 € pour les boucles et 4 € pour le transport à la demande.

Une adhésion annuelle et familiale de 5 € sera demandée pour l'utilisation de ce service.



## Le Club de Randonnée Nature du village a organisé son traditionnel séjour en raquettes.



Depuis 2 ans en raison de la pandémie le club avait été contraint à annuler son séjour d'hiver.

Cette année, 8 adhérents du club se sont retrouvés pour cette escapade à la neige. Du mardi 15 au jeudi 17 mars, 3 randonnées en raquettes étaient au programme. Le 1er jour c'est au-dessus du village de Granier sur le Versant du Soleil que nos randonneurs se sont dirigés en direction du refuge de la Coir, une ballade de 4 h avant de se rendre à Bourg St Maurice dans des petits chalets

Le mercredi une ballade au-dessus de la station de Ste Foy en Tarentaise était au programme. Sortie de 5 h sous le soleil.

Le 3ème jour après avoir quitté les chalets, c'est sur le site de Pesey-Vallandry que nos marcheurs ont pris la direction du refuge de Rosuel, porte du Parc de la Vanoise. Au cours de cette ballade, les participants ont pu observer sur des rochers des bouquetins et dans le ciel planaient des vautours.

C'est avec des images plein la tête que les Nazairois ont pris le chemin du retour.



## Mariage d'un élu

### Mariage d'un élu de la commune de St Nazaire en Royans

Mademoiselle Sandrine Michel a épousé Monsieur Romuald Davy Doucin. Ce mariage présentait plusieurs originalités. Monsieur Doucin est un élu du conseil municipal actuel. C'est à ce titre que Monsieur Rémi Saudax, maire, a célébré ce mariage en présence de ses trois adjoints. Les 4 enfants des nouveaux mariés étaient bien sûr présents et très satisfaits de voir leurs parents convoler en justes noces.



## Vos informations pratiques

### Vos contacts mairie

Les élus, le maire, les adjoints et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



E-mail : [secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr](mailto:secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr)



Site : [www.saint-nazaire-en-royans.com](http://www.saint-nazaire-en-royans.com)



Horaires secrétariat :

→ Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

→ Mardi après-midi de 14h à 17h

### Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63

Camping Côté Vercors : 06 02 35 66 20

Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc :  
04 75 48 49 80

Bateau à roue : 04 76 64 43 42

Grotte de Thaïs: 04 75 48 45 76

### St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Edition : commune de St Nazaire en Royans

Directeur de la publication : Rémi Saudax

Responsable de la publication : Mathilde Berthet

Mise en page : Pierre Albert

Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle

Impression : Mairie / Tirage : 500 Exemplaires

